

L'éminence_La fondation

Les écuries de Beaulieu (Ch. et Ch.-F. Thévenaz, architectes, pour la Société du Comptoir suisse sur un terrain de la Commune de Lausanne, 1952), sont construites sur une terrasse artificielle retenue par de puissants murs de soutènement. Sur ce terre-plein viennent se poser huit villas urbaines conçues comme des objets dans un parc, évocation lointaine de la campagne de Beaulieu, dont le nom seul, attesté dès 1773, reconnaît une relation privilégiée au et une délectation du paysage *inventées* au XVIIIe siècle. Les thèmes principaux qui informent la composition sont la vue et le respect de l'échelle des constructions environnantes. Au niveau du plan, tous les appartements s'ouvrent sur trois côtés et les services sont regroupés autour des circulations centrales. Ce dispositif permet de libérer les façades dont la ligne brisée atténue visuellement l'effet de masse et répond à l'impératif de dégagement des vues. Le fenestrage s'ouvre crescendo en passant de la zone de nuit à la zone de jour, pour n'être plus qu'un vitrage toute-hauteur au salon. L'utilisation extensive du sous-sol et la volonté d'y introduire de la lumière, le choix de ventiler l'ensemble naturellement expliquent pour quelle raison les immeubles sont légèrement décollés du terrain, ce qui permet de ménager des fentes d'aération et d'éclairage.

Texte de Nadja Maillard